

Procès-verbal du Conseil d'école du Lundi 2 novembre 2020

Ecole André Malraux, Annexe du Lycée Charles de Gaulle

Etaient présents :

Equipe de direction : Aurélie Exbrayat, Directrice, Didier Devilard, Proviseur, Sébastien Rest, Directeur administratif et financier, Cerian Maraviglia, Coordinatrice d'anglais.

Enseignants : Bruno Basset (PS), Marie-Christine Matta (MS), Corinne Carrier (GS), Laurence Metz (CP), Lydia Orhan (CE1), Emilie Galmiche (CE2), Sidonie Mançois (CE2), Géraldine Allot (CM1), Florence Bonnet (CM1/CM2), Anny Robin (CM2), Vanessa Davis (professeure d'anglais), Bénédicte Furgé (Professeure d'anglais).

Parents représentants APL : Elisabeth Flawn-Thomas, Ophélie Scherrer, Audrey Debru, Hélène Ebner-Sourdeau, Jérémy Depauw, Caty Nemchand, Lyse Lewis, Anastasie Vedrenne-Suffolk, Panayiota Burquier, Cynthia Perret.

Madame Exbrayat invite tous les membres à se présenter et souhaite la bienvenue à tous.

En préambule de ce Conseil d'école, Madame Exbrayat indique que la communauté scolaire a rendu hommage le jour même à Monsieur Samuel Paty. Elle a communiqué aux parents par email dans la journée les mots que les enseignants ont utilisés auprès de leurs élèves, du CP au CM2, avant la minute de silence. Elle explique que des temps pédagogiques adaptés à l'âge des élèves autour des valeurs de la République et de son École seront organisés au mois de novembre, que des ressources pédagogiques spécifiques ont été mises à disposition des professeurs par l'Education Nationale et l'AEFE et que ces temps dédiés à l'enseignement moral et civique s'inscriront dans le cadre des programmes officiels enseignés tout au long de l'année.

1. QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE

1. 1 Présentation des membres du nouveau conseil d'école pour l'année 2020-2021

Mme Exbrayat rappelle en préambule que le Conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnel doté de compétences décisionnelles. Il adopte le règlement intérieur de l'école et donne son avis sur les questions relatives au fonctionnement de l'école.

Le Conseil d'école se réunit trois fois par an. Il est composé de la Directrice de l'école, du Proviseur et du Directeur administratif et financier de l'établissement, des enseignants et des 10 représentants de parents d'élèves élus. Selon l'ordre du jour, des membres invités peuvent être également conviés.

Les élections au Conseil d'école se sont déroulées du 13 au 15 octobre. Une seule liste a été présentée. Mme Exbrayat présente les résultats aux élections puis souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école André Malraux

302 Électeurs inscrits

131 votants soit 43.37% des parents (47.73% des parents en 2019-2020)

128 voix obtenues par l'association APL

10 sièges obtenus

Représentants élus : Elisabeth Flawn-Thomas, Ophélie Scherrer, Audrey Debru, Hélène Ebner-Sourdeau, Jérémy Depauw, Caty Nemchand, Lyse Lewis, Anastasie Vedrenne-Suffolk, Panayiota Burquier, Cynthia Perret.

Représentants suppléants : Cécile Turfrey, Florence Gehan, James Sallows, Catherine Pioger, Marion Angelin, Monique Ducher, Sherazade Tidjani, Hanne Eskebjerg, Véronique Segura, Elise Champion.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'établissement

4264 Électeurs inscrits

1247 votants soit 29.24 % des parents

1217 voix obtenues par l'association APL

7 sièges obtenus

1.2 Secrétaire de séance

Mme Exbrayat remercie Mme Mendiaux, secrétaire de séance de ce conseil.

1.3 Présentation des questions diverses formulées par l'association de parents (APL)

Mme Exbrayat lit les questions transmises par les représentants de parents élus.

- 1. Est-il possible d'avoir une réflexion sur la gestion des papiers administratifs lors de la rentrée scolaire ? Ne serait-il pas plus pratique de faire remplir les formulaires des parents par Google Forms ou une autre plateforme afin d'éviter l'impression de papiers, des formulaires perdus... ?*
- 2. Les cahiers de liaison sont souvent peu remplis à la fin de l'année scolaire, mais ils restent importants pour transmettre les informations aux parents. Serait-il possible d'envisager une plateforme comme Pronote par exemple pour les primaires afin de transmettre les différentes informations ?*
- 3. Avez-vous des retours concernant le questionnaire AEFÉ envoyé aux familles sur le distanciel ? Est-ce que vous allez prendre en compte les différentes remontées pour un éventuel retour du distanciel ?*
- 4. Concernant la période des congés de Noël et une éventualité de cours en distanciel après les vacances pour permettre une quatorzaine, une décision a-t-elle été prise ? Si non, quand sera-t-elle prise ? S'il devait y avoir une période d'enseignement en distanciel, un accueil pour les Key-Workers ou les parents qui ne peuvent pas garder leur enfant pour raison professionnelle est-il envisagé ?*

Ces questions sont traitées en cours et en fin de conseil.

1.4 Adoption du règlement intérieur 2020-2021

Mme Exbrayat fait lecture du paragraphe "Aménagements nécessaires dans le cadre de la pandémie Covid-19". Ce paragraphe a été ajouté au règlement de l'école en juillet 2020. Cet ajout prévoit notamment que toute mesure adoptée en raison de la pandémie prévaut sur ce qui figure dans le règlement.

Les références au règlement financier et au formulaire de captation d'images/enregistrements audio/vidéo ont également été mises à jour.

Le règlement intérieur 2020-2021 de l'école est adopté à l'unanimité.

2. QUESTIONS D'ORDRE MATÉRIEL ET FINANCIER

2.1 Travaux & équipements

Travaux

Des travaux d'entretien ont été réalisés : marquages au sol entre les deux bâtiments, vérification et réparation des éclairages extérieurs, entretien de la toiture, changement de robinetterie en CM1.

Équipement

Toutes les classes ont été dotées d'une petite visionneuse sur pied pour permettre aux enseignants de projeter simultanément au tableau le zoom d'un cahier, un geste graphique...

L'école est progressivement équipée de caméra/microphone de qualité pour permettre aux enseignants de mener des entretiens à distance depuis leur ordinateur de classe.

Les ordinateurs des personnels de l'école vont être renouvelés progressivement. Ceux de la direction, du secrétariat et du CP viennent d'être remplacés.

Des tableaux numériques ont été récemment changés en classe de CP, CE2b, CM1 et CM1/CM2.

L'établissement renouvelle les abonnements « Padlet » des enseignants et propose l'accès aux banques d'exercices en ligne du site « Monécole.fr » à tous les enseignants d'élémentaire.

2.2 Hygiène et sécurité

Exercices réglementaires :

Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu mercredi 30 septembre. Tout s'est bien passé, les élèves et les enseignants sont habitués à cet exercice et sont bien organisés. Des précautions ont été prises pour respecter la distanciation des trois bulles durant l'exercice.

Le premier exercice de confinement n'a pas encore eu lieu. Une société extérieure avait été mandatée l'année dernière par l'AEFE pour organiser, informer et évaluer le dispositif dans les établissements à gestion directe. Le contexte sanitaire a retardé cette opération qui sera certainement replanifiée dès que possible.

Vaccination contre la grippe

Pour les parents qui le souhaitent, une séance de vaccination nasale des élèves contre la grippe est prévue à l'école par le NHS **mardi 1^{er} décembre**. Le programme s'adresse cette année aux élèves nés entre le 01/09/2009 et le 31/08/2016. Les parents ont été destinataires du courrier du NHS ainsi que d'un coupon d'acceptation à remplir. Il est à retourner au secrétariat afin que l'école ait connaissance du choix des familles.

Se garer autour de l'école

Mme Exbrayat indique que des parents de l'école se sont à plusieurs reprises garés devant des entrées de résidence à proximité de l'école. Chacun se doit de rester soucieux du voisinage par égard pour ses habitants. Cela participe également de la réputation de l'école auprès de la communauté.

Passage piéton

La mise en œuvre des recommandations liées au contexte COVID-19 a intensifié la densité de familles aux abords de l'école aux horaires d'ouverture du portail. L'école a de ce fait sollicité auprès du Council une demande de fermeture de la rue Bordars road aux heures d'entrées et de sorties des élèves. Le Lycée s'est également mobilisé pour obtenir un aménagement des abords de l'école mais n'a pu, à ce jour, obtenir satisfaction. Mme Exbrayat rappelle la nécessité que les parents restent particulièrement vigilants lors des arrivées et départs d'élèves. La vigilance de chaque piéton ne devra pas faillir ; il en va de la responsabilité de chaque adulte devant l'école.

Mme Flawn-Thomas précise que l'APL a relancé le Council à l'approche du Conseil d'école mais a obtenu un refus définitif faute de budget suffisant. Le Council a évalué le montant des travaux (réalisation d'un passage piéton) à £35,000.

Madame Flawn-Thomas et Mme Exbrayat se verront mi-novembre pour aborder spécifiquement les modalités de sortie des élèves et réfléchir ensemble aux éventuels aménagements possibles.

2.3 Restauration scolaire

La première commission s'est tenue en ligne jeudi 1^{er} octobre. Deux parents d'élèves, le chef cuisinier de l'école, le représentant de la société Holroyd, le Chef de la restauration du Lycée et la directrice ont pu partager le bilan de rentrée et se sont accordés à dire que le service de restauration se passait bien. La programmation des repas a également été étudiée.

Les repas sont préparés sur place dans le strict respect des recommandations. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat chaud (avec une version végétarienne), d'un laitage et d'un dessert (fruit principalement). Les services de cantine sont organisés de façon à attribuer à chaque bulle un horaire spécifique et se déroulent dans le lieu habituel (gymnase), suivant le fonctionnement habituel. Les élèves de la bulle 1 mangent au premier service. Ils sont servis à table. Les élèves de la bulle 2 déjeunent au deuxième service et empruntent le self. Les élèves de la bulle 3 font de même au troisième service. Depuis début octobre, au sein de chaque bulle, les élèves déjeunent également par classe. Les classes sont positionnées à distance les unes des autres. Un nettoyage spécifique est effectué entre chaque service, avant l'arrivée des élèves de la bulle suivante.

2.4 Questions liées à la crise COVID

Les parents ont été tenus informés des protocoles via le vademécum du Lycée et l'addendum de l'école. Les lettres mensuelles, emails ou mises en ligne spécifiques précisent aux familles, quand cela s'avère nécessaire, les modifications ou les points de vigilance à prendre en compte. Ils ont ainsi connaissance des aménagements qui sont en vigueur dans l'école.

Mme Exbrayat remercie toute la communauté éducative, élèves, parents et personnels, pour la prise en compte par chacun des consignes et recommandations liées au contexte de pandémie. Leur respect rigoureux contribue à préserver la santé de tous et à maintenir autant que possible les classes en présentiel. Les efforts individuels prennent tout leur sens parce qu'ils s'inscrivent dans cette dimension collective.

Le service proposé par des parents volontaires les matins aux parents de fratries est très apprécié et facilite le début de journée des parents concernés.

Dispositif d'enseignement à distance en cas de fermeture de bulle

Le padlet restera l'interface des classes. Des temps synchrones et asynchrones seront organisés. Les enseignants veilleront à maintenir un lien régulier avec leurs élèves. Le descriptif du dispositif d'enseignement à distance est disponible sur le site du Lycée, dans l'onglet « Covid-19 », rubrique « Vademecum et addenda ».

Retards

Les parents qui viennent récupérer leur(s) enfant(s) avec un temps de retard le soir après la classe ou après les activités de l'Amicale mobilisent du personnel ou des parents. Par ailleurs, le principe des bulles doit continuer à être observé par les élèves. Mme Exbrayat rappelle que les retards doivent plus que jamais rester très exceptionnels.

Espaces dédiés aux bulles

Les élèves respectent les espaces alloués aux différentes bulles en début d'année. Leurs circulations ont été réduites aux trajets essentiels. L'Amicale va veiller à ce que les ateliers périscolaires respectent la cohérence sanitaire instaurée depuis le début de l'année. Seules quelques salles (salles d'anglais, BCD) sont amenées à être utilisées par des élèves de bulles différentes mais un nettoyage désinfection est effectué entre les deux passages de bulles.

Aide personnalisée

Les enseignants qui proposent des temps de soutien ou des accompagnements spécifiques aux élèves à besoins particuliers le font dans le strict respect des recommandations : espaces aérés, port du masque, distanciation et désinfection des mains.

Chorale

La chorale concerne tous les élèves de l'école. M. Bruno Basset, enseignant de PS, est déchargé un mercredi sur deux pour faciliter cette mission au sein de l'école. Afin de respecter les préconisations officielles liées au contexte sanitaire, M. Basset intervient dans le dortoir pour faire chanter les élèves à distance, en demi-groupe. La salle sera aérée. Un mercredi sur deux, il réunit aussi les classes par deux dans le gymnase de l'école. La salle, haute de plafond, est aérée. Les élèves sont distants les uns des autres, et disposés en frontal pour chanter. Le Chef de chœur se tient à distance.

Pour l'heure, aucun concert ne sera proposé en présentiel aux familles. M. Basset enregistrera les prestations individuelles des élèves pour réaliser des concerts mosaïques. Le répertoire étudié sera réduit cette année.

Prêt de livres

Les modalités de fréquentation de la BCD et d'emprunts de livres à la BCD ont été aménagées. Une alternance « Semaine Bulle 2 » / « Semaine Bulle 3 » a été mise en place pour donner accès à la bibliothèque à des demi-groupes dans le respect du principe des bulles, sous la responsabilité de l'enseignant et de la BCDiste. Les livres rapportés par les élèves sont entreposés 3 jours dans des caisses avant d'être réintroduits dans les rayonnages de la bibliothèque. Les livres empruntés en maternelle suivent le même protocole.

3. QUESTIONS D'ORDRE PÉDAGOGIQUE

3.1 Bilan de rentrée scolaire

La rentrée 2020 s'est très bien passée. Mme Exbrayat remercie l'équipe enseignante pour son investissement et sa capacité d'adaptation (Modification de structure et déménagement de deux classes à quelques jours de la rentrée, arrivée échelonnée des élèves), et remercie les nombreux parents qui ont, eux aussi, modifié leurs vacances pour être en mesure d'envoyer leur(s) enfant(s) à l'école au plus tôt et qui veillent à respecter les nouveaux aménagements.

Effectifs

L'école accueille 217 élèves, soit 13 élèves de moins que l'an dernier.

L'école compte 43 nouveaux élèves : 25 en maternelle et 18 en élémentaire. Les nouveaux élèves représentent 20% de l'effectif global.

Cinq élèves (1PS, 1MS et 3GS) quitteront l'établissement en fin de trimestre du fait de la mutation d'un des parents. Trois arrivées (2 élèves en MS et 1 élève en GS) sont prévues pour début janvier.

La proportion d'élèves binationaux et étrangers-tiers est à nouveau cette année en légère hausse. Cette hausse est constante depuis 4 ans et traduit la volonté de l'établissement de se faire connaître auprès des familles françaises, britanniques et tiers.

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Elèves français	81%	81%	80%	76%
Elèves binationaux	25%	27%	32%	33%
Elèves nationaux (britanniques)	15%	13%	13%	15%
Elèves étrangers-tiers	4%	5%	7%	9%

La structure pédagogique 2020-2021 est la suivante :

PS (16 élèves), MS (22 élèves), GS (29 élèves), CP (29 élèves), CE1 (24 élèves), CE2 a (17 élèves), CE2 b (18 élèves), CM1 (25 élèves), CM1/CM2 (20 élèves), CM2 (25 élèves).

La campagne de communication de l'établissement et les journées portes ouvertes ont permis de compenser certains départs. Cet effort va se poursuivre cette année avec l'organisation de plusieurs portes ouvertes dans les quatre écoles primaires ainsi qu'au secondaire. Du fait du contexte de pandémie, les premières portes ouvertes se tiendront en ligne. L'école Malraux a fixé au lundi 16 novembre de 18h à 19h ce premier rendez-vous avec de nouvelles familles. Des publicités ont été postées sur les réseaux sociaux et programmées dans la presse, dans le magazine « West Family » notamment. Avec le concours de l'APL et de l'Amicale, une présentation de l'école sera faite en français et en anglais à toutes les familles inscrites aux portes ouvertes virtuelles. Une galerie de photographies permet d'ores et déjà aux visiteurs de découvrir les lieux à distance.

L'équipe est stable. Mme Exbrayat salue l'arrivée de deux nouvelles professeures d'anglais : Mme Rachel Barker auprès des élèves de PS, MS et GS et Mme Bénédicte Furgé en remplacement de Mme Katie Nicholson (en congé maternité) auprès des élèves de CE1, CE2a, CE2b et CM1.

Le retour de Mme Nicholson est prévu en janvier 2021. Deux nouvelles surveillantes ont également intégré l'équipe. Mme Exbrayat salue l'arrivée de Mme Carolanne Elliman les lundi, mardi, jeudi, vendredi en complément de Mme Carmella Chuttoo les mercredi et de Mme Bernaldina Morvan.

3.2 Suivi des élèves

Les élèves sont évalués chaque début d'année. Suite à la durée significative de l'enseignement à distance au printemps dernier, de nouvelles ressources ont été proposées aux enseignants par le Ministère de l'Education Nationale pour les aider à enrichir si nécessaire leurs outils d'évaluation diagnostique. Les enseignants ont, dès la rentrée, utilisé ces ressources et/ou leurs propres outils pour évaluer acquis et besoins prioritaires de leurs élèves.

Les enseignants de français et les professeurs d'anglais proposent depuis des temps d'aide personnalisée aux élèves à besoins particuliers.

Des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) peuvent être formalisés par les enseignants auprès des parents et des élèves pour fixer sur un temps défini des objectifs prioritaires. Le PPRE permet de coordonner les actions pour apporter une réponse efficace à la prise en charge de difficultés rencontrées par les élèves dans l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun.

Des plans d'accompagnement personnalisés (PAP) peuvent être aussi mis en place. Le PAP vise à prévenir les difficultés scolaires d'un élève par l'aménagement de la scolarité. Il est mis en place sous la responsabilité du Directeur de l'école ou du Chef d'établissement, après avis du Médecin scolaire.

Des équipes éducatives peuvent être organisées (actuellement en distanciel). Elles permettent aux professionnels de croiser les regards et d'échanger avec les familles pour réfléchir aux aides les plus adaptées aux besoins particuliers des élèves.

Les enseignants se réunissent en conseil de cycle plusieurs fois dans l'année pour suivre en équipe la scolarité des élèves à besoins particuliers.

Les livrets trimestriels en élémentaire et semestriel en maternelle permettent aux parents de suivre la scolarité de leur(s) enfant(s). La journée banalisée de rencontres parents/professeurs est aussi un temps

fort du suivi de scolarité. Elle se déroulera cette année en distanciel le vendredi 11 décembre. Les enfants n'auront pas classe ce jour-là.

Des rendez-vous spécifiques peuvent être sollicités par les familles. Ils peuvent également être organisés à l'initiative des enseignants.

3.3 Projets et actions pédagogiques

Du fait du contexte sanitaire, les sorties scolaires, les ateliers menés en présentiel par des intervenants extérieurs sont suspendus.

Ci-dessous, les activités, actions et évènements ponctuels ou annuels :

- **Prix de littérature de jeunesse** : Toutes les classes de l'école vont organiser un prix littéraire qui propose des sélections d'albums et de romans de qualité aux enfants afin de favoriser leur lecture plaisir et de leur faire découvrir des textes enrichissants. Ce prix sera de nouveau cette année l'occasion de donner la parole aux jeunes lecteurs et de valoriser le vote. Les élèves lisent une sélection d'ouvrages adaptée à leur niveau et choisissent chacun leur livre préféré. Les élèves se forgent une opinion personnelle sur les titres en compétition et apprennent le jeu de l'argumentation.
- **South Ken Kids Festival** :
Dans le cadre du South Ken Kids Festival organisé par l'institut français, les classes de GS et de CE2a vont participer à des ateliers de littérature (en distanciel) avec des auteurs de littérature de jeunesse.
- **Semaine des Lycées français du monde**
Pour la troisième édition, l'AEFE invitera les familles, du 30 novembre au 5 décembre, à découvrir le dynamisme, les atouts et la diversité des Lycées français du Monde, via une carte interactive sur le thème « Citoyens et citoyennes, égaux et solidaires, l'éducation française pour relever les défis de demain ».
- **Chorale** selon les modalités précédemment détaillées
- **« Silence, on lit »** : poursuite du dispositif dans toutes les classes tous les jours de 13h20 à 13h35 à l'exception du mercredi.
- **Reprise de « l'Œuvre du mois »** : A chaque période scolaire, une œuvre d'art sera de nouveau à l'honneur dans l'école, de la PS au CM2, sur le thème des couleurs cette année, grâce au travail de Mme Sophie Chemin. Actuellement, les élèves sont en train de découvrir les vitraux de l'Abbaye de Conques que nous devons à l'artiste Pierre Soulages.

- Election des délégués et conseils d'enfants : Les élèves de CE2 au CM2 ont élu leurs délégués vendredi 16 octobre. Ils ont voté à bulletin secret. Les candidats du second tour avaient au préalable assuré leur campagne électorale auprès de leurs camarades en concevant eux-mêmes leurs affiches électorales. Ils ont choisi le lieu de la prise de vue, le cadrage, leur posture, leur slogan et sa mise en forme. Cinq conseils d'enfants vont être programmés dans l'année. Les élèves délégués titulaires élus aux élections de CE2, de CM1 et de CM2 de l'école y assisteront. Deux élèves de CP et de CE1 volontaires y assisteront à tour de rôle. Ces conseils impliqueront les élèves, par l'intermédiaire de leurs délégués, dans la vie de leur école. Des sujets que les élèves ont à cœur seront abordés. Les élèves seront écoutés, consultés et informés. Ils seront également force de proposition.
- Thème commun des classes de maternelle : Les contes de fée.
- Parlement des enfants : Candidature de la classe de CM2
- La Nuit des Idées 2021 : Participation des classes de PS et CM1
- Dans le cadre des « Actions Pédagogiques Monde » proposées par l'AEFE, La classe de CE2 b a candidaté pour écrire la prochaine aventure à Londres des personnages Momo et Lolotte. Si la candidature est retenue, les élèves de CE2 seront accompagnés par un éditeur pour réaliser cet album. Ils verront leur livre imprimé à 100 exemplaires et diffusé dans les écoles du réseau. Le coût financier s'élève à 3000 euros. Il serait financé à hauteur de 50 % par l'AEFE. Les 50% restants seraient pris en charge par l'école.
- Défis scientifiques organisés pour les écoles de la zone Europe du Nord-Ouest : participation de la classe de CM1/CM2

3.4 Questions relatives à l'enseignement de l'anglais, par Mme Cerian Maraviglia, coordonnatrice d'anglais

Mme Maraviglia souhaite à son tour la bienvenue à Mme Barker et Mme Furgé.

Résultats des CM2 aux tests de positionnement de fin d'année

79.3% des élèves ont validé le niveau B1/B2 (Advanced/fluente) du cadre européen commun de référence pour les langues (94.9 % l'avait atteint l'année précédente). Ce pourcentage varie chaque année en fonction du nombre d'élèves non-anglophones arrivés en cours de scolarité.

Section internationale

Quatre élèves ont candidaté l'année dernière. Un élève a obtenu une place pour la rentrée 2020.

Evaluation des élèves et soutien aux élèves suite au confinement et aux congés d'été

Comme chaque année, les professeurs d'anglais ont évalué les élèves en tout début d'année.

Les entretiens individuels sont menés auprès des élèves de maternelle et de CP pour évaluer leurs compétences orales (syntaxe, vocabulaire et fluence). Les élèves doivent raconter une histoire à partir d'images.

Les élèves de CP qui sont déjà lecteurs sont identifiés. Bien que la lecture en anglais ne soit pas enseignée dès le début du CP, les professeurs d'anglais ont connaissance des élèves à qui ils peuvent demander en classe de lire à voix haute.

Les élèves de CE1 sont évalués en lecture dès le début de l'année.

Les élèves les plus grands sont évalués en compréhension orale et écrite par les professeurs d'anglais à l'aide des ressources Nfer, adaptées aux programmes d'anglais de l'école.

Chaque trimestre, les professeurs organisent des évaluations d'orthographe, pour vérifier la mémorisation des graphies apprises.

Tous ces tests sont reconduits en fin d'année pour évaluer la progression des élèves.

4. INFORMATIONS PAR LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES (APL, Amicale)

4.1 - L'Amicale

Madame Exbrayat remercie les trustees de l'Amicale pour le temps passé à la rédaction et mise en œuvre des protocoles périscolaires. Les clubs sont très appréciés des élèves et de leurs parents.

Les activités de l'Amicale ont redémarré ce jour. Le vivier de parents bénévoles apportant leur contribution à l'Amicale a évolué favorablement. Il s'est bien étoffé cela facilite le fonctionnement.

Le choix des ateliers a dû être revu à la baisse cette année, avec une moyenne de trois activités par soir, davantage le mercredi. Les clubs proposées par l'Amicale se déroulent dans le respect des protocoles de l'école. Mme Déroulède remercie Mme Exbrayat pour son aide au cours des préparatifs de réouverture.

4.2 - L'APL

Madame Flawn-Thomas partage l'inquiétude de certains parents sur la question de la sécurité des établissements français à Londres et s'interrogent sur ce qui a pu être mis en place suite à la triste actualité.

Monsieur Le Proviseur indique qu'une réunion s'est tenue, sous l'égide du Poste Diplomatique pendant les vacances, que d'autres réunions sont planifiées et que les membres de la Direction échangent directement avec les officiers de sécurité britanniques référents de notre structure.

Il confirme que les écoles françaises de Londres sont l'objet d'une attention particulière, vigilance soutenue et discrète.

5. QUESTIONS DIVERSES DE L'APL

1. *Est-il possible d'avoir une réflexion sur la gestion des papiers administratifs lors de la rentrée scolaire ? Est-ce qu'il ne serait pas plus pratique de faire remplir les formulaires des parents par Google Forms ou une autre plateforme afin d'éviter l'impression de papiers, des formulaires perdus etc.*

→ Mme Exbrayat confirme que cela sera réfléchi pour la rentrée 2021. Cela avait été envisagé pour la rentrée 2020 mais le contexte sanitaire et son actualité ont mobilisé les équipes sur d'autres priorités à la fin du mois. Les modalités doivent être réfléchies pour que le fonctionnement révisé soit satisfaisant pour les parents comme pour les secrétariats.

2. Les cahiers de liaison sont souvent peu remplis à la fin de l'année scolaire, mais ils restent importants pour transmettre les informations aux parents. Serait-il possible d'envisager une plateforme comme Pronote par exemple pour les primaires afin de transmettre les différentes informations ?

→ Les enseignants tiennent à utiliser les cahiers de correspondance. Ils peuvent facilement les consulter en classe, les élèves sont ainsi impliqués dans la liaison Famille/École.

3. Avez-vous des retours concernant le questionnaire AEFE envoyé aux familles sur le distanciel ? Est-ce que vous allez prendre en compte les différentes remontées pour un éventuel retour du distanciel ?

→ Les directeurs ont été destinataires des réponses globales « Élèves », « Parents » et « Enseignants » pendant les vacances. Toutefois, il est sur certains points difficile d'en faire une interprétation car les résultats ne distinguent pas le premier degré du second degré, ni les écoles entre elles. Le nombre de réponses est relativement faible donc peu significatif à l'échelle de la structure : 45 réponses élèves tous sites et niveaux confondus, 198 réponses parents tous sites et niveaux confondus (10 réponses pour la maternelle, 79 réponses pour l'élémentaire).

Par ailleurs les résultats sont également difficiles voire impossibles à interpréter quand ils traduisent, pour une même question, des avis très différents voire tout à fait contraires.

23% des parents ayant répondu au sondage (soient 45 réponses pour toute la structure LFCG) considèrent que le travail donné pendant le confinement l'a été « plus régulièrement que d'habitude », 44 % (soit 87 réponses pour toute la structure LFCG) « comme d'habitude », 33% (soit 66 réponses pour toute la structure LFCG) « moins régulièrement que d'habitude ».

4. Concernant la période des congés de Noël et une éventualité de cours en distanciel après les vacances pour permettre une quatorzaine, une décision a-t-elle été prise ? Si non, quand sera-t-elle prise ? S'il devait y avoir une période d'enseignement en distanciel, un accueil pour les Key-Workers ou les parents qui ne peuvent pas garder leur enfant pour raison professionnelle est-il envisagé ?

M. Devillard n'est pas encore en mesure de répondre mais confirme que la question est étudiée. Des temps de concertation et de décision, en lien avec le Poste Diplomatique, les écoles du réseau londonien, les représentants de parents et des personnels vont avoir lieu d'ici mi-novembre. mi-novembre. Dans une récente circulaire, l'AEFE autorise les établissements qui le souhaitent à organiser un enseignement en distanciel dans les pays soumis à une quatorzaine. Une réunion en comité restreint se tiendra lundi 6 novembre au Lycée. Des représentants des parents, des personnels et des membres de l'administration confronteront leurs avis et chercheront ensemble la meilleure solution possible. La décision sera prise en Conseil d'établissement, le 12 novembre prochain. Il s'agira de prendre la décision la plus solide possible sur le plan moral car cette décision ne pourra convenir à toutes les situations et ne recevra pas l'adhésion de tous.